

FICHE 8 - PROJET MAQUETTE MEMORANDUM

Nom du projet : La Culture transfrontalière renforce la cohésion et l'attractivité touristique du territoire	
Partenaires flamands	Acteurs professionnels culturels Zuid-West LEIEDAL WVI
Partenaires français	Acteurs professionnels culturels MEL Région Hauts-de-France DRAC Département du Nord
Partenaires wallons	Acteurs professionnels culturels Culture.Wapi asbl IDETA/ La Maison du Tourisme IEG
Lien avec les programmes UE	Sd.4.6 renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

Description

Le bassin de vie transfrontalier de l'Eurométropole est connecté par l'eau. La culture et le tourisme utilisent cette connexion unique pour relier les gens. Ils développent un réseau et une offre durables, transfrontaliers autour de l'art, de la culture, de la créativité et du patrimoine comme un terrain propice à la croissance économique, à l'inclusion et à l'innovation sociale.

L'Eurométropole est notre point de départ. A partir de là, nous établissons des liens avec des organisations ayant une expertise et un intérêt pour écrire notre histoire.

Action 1 : professionnalisation et pérennisation du réseau de professionnels de la culture et du tourisme dans la région frontalière, comme base pour des actions à court et à long terme.

Action 2 : créer des parcours artistiques transfrontaliers et des expériences dans l'espace public et par des actions publiques

Action 3 : encourager la mobilité transfrontalière par des mesures incitatives (un pass culturel) et la suppression des obstacles à la mobilité

Action 4 : apprendre à apprécier la culture transfrontalière des le plus jeune âge grâce à des projets culturels et éducatifs.

Action 5 : valoriser des actions culturelles dans une offre touristique durable ayant un impact économique

Objectif :

L'Eurométropole est un bassin de vie avec une offre culturelle riche, qui est cependant insuffisamment connue dans les régions voisines.

Dans le domaine de la mise en réseau et de la professionnalisation transfrontalières, nous avons régressé depuis Interreg 4 : les partenaires ne se connaissent plus bien et ne se retrouvent pas assez. En conséquence, de nombreuses opportunités pour une offre et une approche communes durables sont manquées.

Avec ce projet Interreg, nous souhaitons renforcer les initiatives culturelles, artistiques et civiques dans la région transfrontalière et booster leur développement.

Pourquoi :

La culture est le moteur essentiel du développement et du renforcement des liens entre les populations des régions transfrontalières et constitue un terreau essentiel / terrain propice pour la croissance et la prospérité socio-économiques et pour l'identité européenne.
Il existe un besoin de soutien professionnel pour renforcer la coopération culturelle transfrontalière et créer une dynamique de projet.

Comment :

- **Action 1 : ancrer un Atelier 'Culture transfrontalier' : professionnalisation et pérennisation du réseau de professionnels de la culture et du tourisme dans la région frontalière, comme base pour des actions à court et à long terme**

Nous souhaitons renforcer l'atelier culturel transfrontalier et transdisciplinaire dans lequel des acteurs professionnels du secteur culturel peuvent se mettre en réseau, partager leurs connaissances et mettre en place des projets communs.

La professionnalisation de cet atelier culturel devrait conduire à une base plus durable et plus solide pour les projets transfrontaliers.

L'atelier culturel est la plateforme de coopération des acteurs culturels de la région frontalière et a fixé les objectifs suivants : créer, structurer et rendre visible le réseau transfrontalier, assurer le monitoring et informer les acteurs culturels, soutenir le lancement de projets, assurer la communication et la coordination du projet.

Continuer à développer les activités de la plateforme qui existe depuis 2018 :

- atelier Culture
- groupe pilote
- groupes de travail thématiques
- groupes de projet et actions récurrentes comme « Hour Culture » et « Eurometropolis Café »

Pour développer davantage cette plateforme, nous souhaitons investir dans un soutien professionnel et renforcer l'offre de possibilités de mise en réseau et de professionnalisation pour le secteur.

- **Action 2 : Créer de parcours artistiques transfrontaliers et des expériences dans l'espace public par des actions publiques**

- Tiers lieux / third places : développer et partager l'expertise dans la région frontalière sur les lieux à l'intersection entre l'art, la culture, l'économie et l'artisanat.
- Rendre les ateliers d'artistes accessibles permettant ainsi aux acteurs culturels français et belges d'élargir leur champ d'action, de s'inspirer.
- L'art dans l'espace public : développer et partager l'expertise, mettre en place des itinéraires transfrontaliers liés à l'eau, à l'économie, aux espaces bleus-verts et aux réseaux cyclables.
- Mettre en place une exposition axée sur les œuvres des talents émergents. Par exemple : l'exposition Young Colors.
- Développer des nouveaux formats transfrontaliers dans lesquels les spectacles vivants sont liés aux thèmes transfrontaliers décrits ci-dessus.

- **Action 3 : Encourager la mobilité transfrontalière par des mesures incitatives (un pass culturel) et la suppression des obstacles à la mobilité**

La culture est un facteur permettant de briser les barrières mentales et sociales de la frontière franco-belge.

Un pass culturel transfrontalier permet d'établir une coopération durable entre les partenaires culturels transfrontaliers. C'est un instrument qui permet à la fois de mobiliser le public et les partenaires de manière durable.

Le pass peut être un lien intelligent entre les cartes existantes ou conclure des accords entre les acteurs.

Non seulement les tarifs peuvent constituer un obstacle, mais la langue est également une barrière importante en matière de mobilité culturelle.

Nous voulons encourager et soutenir les acteurs culturels dans la communication bilingue.

Pour favoriser l'accessibilité (difficile à mettre en œuvre aujourd'hui) nous souhaitons mettre en place ou ouvrir des systèmes partagés qui facilitent la mobilité publique.

- **Action 4 : apprendre à apprécier la culture transfrontalière dès le plus jeune âge grâce à des projets culturels et éducatifs.**

Nous encourageons une offre éducative culturelle commune, en partant des possibilités d'apprentissage et d'expérience du Parc Bleu. Entre autre par le biais de CLIL (Content and Language Integrated Learning), nous touchons les enfants et les jeunes sur des thèmes pertinents pour la société tout en leur permettant de découvrir de manière organique la richesse de la langue et de la culture dans une région frontalière. Cela constitue une base solide pour la mobilité économique et socioculturelle ultérieure.

- **Action 5 : valoriser des actions culturelles dans une offre touristique durable ayant un impact économique**

Les actions ci-dessus vont se décliner dans une offre touristique durable, avec un impact économique. Par exemple, les parcours artistiques développés dans l'action 2 ont évidemment une composante touristique : le visiteur ne participe pas seulement à une exposition ou à un parcours, mais il y a aussi un cadre touristique qui augmente la valeur de l'expérience.

L'action sur le pass culturel est par essence un outil mobilisateur.

La suppression des obstacles à la mobilité devrait également créer une plus-value considérable pour le tourisme transfrontalier.

Nous souhaitons également développer des instruments spécifiques supplémentaires :

- Élargir, avec les villes et villages, l'offre de randonnées pour les utilisateurs récréatifs : affiner les réseaux de randonnées existants et créer de nouveaux réseaux de randonnées dans la région transfrontalière. Sur la base de ces réseaux, des itinéraires suggérés peuvent ensuite être élaborés.
 - Poursuivre le développement de balades en lien avec l'eau (telles que les balades BlueWalks) : des balades guidées transfrontalières dans trois GECT.
 - Renforcer des infrastructures de loisirs le long de l'eau ou en soutien de sites existants à potentiel touristique (par exemple : à proximité de monuments commémoratifs, de paysages emblématiques...).
- Doter les pistes cyclables vertes, existants le long de différentes villes, d'infrastructures/et d'équipements tels que des aires de pique-nique, des aménagements paysagers, de la signalisation, des portes d'entrée du Carré Bleu, etc.

Interlocuteur GECT (susceptible de changer en fonction de l'état d'avancement)

GECT Eurométropole	Catherine Christiaens
GECT Dunkerque	
GECT Plaines Scarpe-Escout	

Coût total estimé du projet	10 millions d'euros
Détails des coûts	
Action 1 : 1,5 millions €	1 ETP pour l'animation du projet et du réseau Moyens pour l'animation et les événements
Action 2 : 5 millions €	Production artistique et moyens de communication Soutien aux parcours d'artistes (professionnels et amateurs)
Action 3 : 500.000 €	En lien avec le rôle de l'ETP : animation du projet relatif à l'action 1 - Promotion et coordination et création d'un pass culturel transfrontalier
Action 4 : 1 millions €	Apprendre à apprécier la culture transfrontalière dès le plus jeune âge grâce à des projets culturels et éducatifs En lien avec le rôle de l'ETP : animation du projet relatif à l'action 1 - coordination des établissements scolaires pour la

	mise en place d'une semaine de « mise au vert » sur la culture franco-belge et transfrontalière
Action 5 : 2 millions €	valoriser des actions culturelles dans une offre touristique durable ayant un impact économique

PROJET